

**De la norme à la transgression  
que dit-on de la féminisation de la langue aujourd'hui ?  
From the norm to the transgression  
what do we say about the feminization of language today?  
من القاعدة إلى التجاوز: ماذا نقول عن تأنيث اللغة اليوم ؟**

**BENDAAMOUCHE Oumaima**<sup>1</sup>

Laboratoire Approche Pragmatique et Stratégies du Discours (A.P.S.D.),  
o.bendaamouche@univ-setif2.dz

**Pr BOUZIDI Boubaker**

Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2

b.bouzi@univ-setif2.dz

تاريخ الوصول 2022/12/24 القبول 2023/01/29 النشر على الخط 2023/03/15  
Received 24/12/2022 Accepted 29/01/2023 Published online 15/03/2023

**Résumé:**

L'évolution des réflexions sur les outils linguistiques permettant la déconstruction des inégalités des genres dans la langue a donné lieu, dernièrement, à la naissance de plusieurs stratégies dont la plus classique est celle de la féminisation de la langue. Il est question dans cette étude d'aborder cette stratégie ainsi que ses principales pratiques qui espèrent transgresser la norme actuelle pour faire évoluer langue et les mentalités. A cet effet, le présent article espère interroger par le biais d'un questionnaire des spécialistes dans différentes zones de la francophonie afin de connaître leur point de vue quant à l'efficacité de la nouvelle stratégie face aux inégalités des sexes dans la langue et la société.

**Mots-clés:** le sexisme linguistique, la féminisation linguistique, les stratégies de la féminisation, le genre grammatical, la langue française...

**Abstract:**

The evolution of reflections on linguistic tools allowing the deconstruction of gender inequalities in language has recently given rise to the birth of several strategies, the most classic of which is that of the feminization. It is a question in this study to address this strategy as well as their main practices which hope to overcome the current norm to change language and mentalities. Thus, this article aims to question, by means of a questionnaire, specialists in different areas of the francophone world in order to know their point of view as to effectiveness of new strategy in facing gender inequalities in language and society.

**Keywords:** linguistic sexism, language feminization, feminization strategies, grammatical gender, French language...

**ملخص:**

أدى تطور التفكير حول الأدوات اللغوية التي تسمح بتخطي اللامساواة بين الجنسين في اللغة قد إلى ظهور العديد من الاستراتيجيات، أقدمها إستراتيجية تأنيث اللغة. و عليه، تهدف هذه الورقة البحثية إلى تسليط الضوء على هاته الاستراتيجية و أدواتها الأساسية التي تسعى لتخطي القاعدة الحالية لتطوير اللغة و الذهنيات. علاوة على هذا، يهدف البحث إلى استجواب مختصين في اللغة من مختلف البلدان الناطقة بالفرنسية عن طريق استبيان لمعرفة آرائهم حول فعالية الاستراتيجية الجديدة في مواجهة اللامساواة بين الجنسين في اللغة.

**الكلمات المفتاحية:** التمييز الجنسي اللغوي، التأنيث اللغوي، استراتيجيات التأنيث، الجنس النحوي، اللغة الفرنسية...

## 1. Introduction:

A l'ère de l'émancipation des femmes, les femmes se sont engagées de leur propre initiative dans l'un des plus grands mouvements émancipateurs, connu aujourd'hui sous le nom de « féminisme », un mouvement qui a la volonté de changer la nature des rapports de force entre les femmes et les hommes et qui promet un monde plus égalitaire, équitable et juste. Il est, en effet, selon les adhérents de ce courant, temps d'avouer que c'est à tort que les femmes sont placées au bas de l'échelle sociale, contrairement à leurs homologues masculins qui, sans raison valable, se déclarent, maîtres dans ce monde.

Face à cette image, qui apparaît à priori inégalitaire que les cris des féministes se sont élevés pour dire « halte » à toutes les formes de sexisme qui se manifestent dans : les inégalités socio-économiques (les inégalités salariales...), les violences physiques (les agressions, l'harcèlement...) ainsi que dans les pratiques socio-langagières de chacun d'entre nous. En d'autres termes, dans les mots que l'on utilise au quotidien, consciemment ou inconsciemment. En effet, cette vérité ouvre sur une controverse majeure, d'une grande importance, qui fait s'affronter, deux camps, l'un qui accuse la langue d'être à l'origine du sexisme, étant donné qu'elle assure, d'une façon indirecte, par ses mots et son système grammatical auxquels le sexisme est inhérent, la transmission des idées reçues sexistes, ce qui fait qu'elle conditionne, non seulement les pratiques langagières, mais aussi les représentations qu'on a des deux sexes et des rapports entre eux. L'autre, voit que le sexisme est nettement une affaire de société dont la langue ne reproduit que l'image.

A vrai dire, il suffit d'interroger la langue pour comprendre que l'origine de l'hierarchie des sexes n'est pas en vérité une simple affaire de langue, mais qu'elle est plutôt le produit d'une conviction humaine subjective, enracinée dans le temps et dont l'objectif est de limiter le rôle de la femme dans quelques domaines précis, contrairement à l'homme. Cette croyance que traduit la langue fidèlement et qui apparaît aujourd'hui aussi naturelle que l'on croyait, semble difficile à déconstruire, car elle a réussi à donner naissance à une psychologie commune, qui met la femme au ban de la société face à la supériorité du mâle. Pour mettre frein à cette croyance, en vrai trompeuse, les féministes et les spécialistes de langue ont jugé important de donner un nouvel ordre à la langue, en d'autres termes, la réaménager pour la neutraliser de toute considération subjective quant à l'organisation sociale des sexes ; il s'agit donc, pour reprendre les mots de Daniel Elmiger « *d'intervenir dans le langage afin de promouvoir l'égalité des sexes* »<sup>2</sup>.

Dans beaucoup de langues, à l'instar de la langue française, les femmes sont obligées d'employer le masculin à valeur générique (au singulier comme au pluriel) pour parler d'elles, un usage qui les rend invisibles à cause des ambiguïtés de compréhension qu'il entraîne. De fait, la représentativité du masculin est remise en question, car en revenant à l'histoire de la langue française, aucune logique valable ne peut justifier en quoi le masculin est déclaré genre neutre, c'est-à-dire, ayant la possibilité d'inclure le féminin.

Afin de mieux comprendre l'origine de certaines règles annonçant la suprématie du masculin sur le féminin, il nous faut revenir à l'histoire de la grammaire française, qui a connu au cours du XVII<sup>e</sup> siècle un tournant important, où beaucoup de règles se sont faites attaquées de la part de quelques grammairiens masculinistes, à l'instar de Malherbe ou Vaugelas<sup>3</sup>, après quoi, la règle d'accord de proximité s'est faite remplacée par celle selon laquelle « *le masculin l'emporte sur le*

<sup>2</sup> Daniel, Elmiger, *La féminisation de la langue en français et en allemand : querelle entre spécialistes et réception pour le grand public*, Honoré Champion, Paris, France, 2018, p.116.

<sup>3</sup> Eliane Viennot, *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Edition iXe, Donnemarie-Dontilly, France, 2014, p. 3.

*féminin* » que justifia le grammairien Nicolas Beauzée (1767) entre ces lignes : « *le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* »<sup>4</sup>, c'est donc la noblesse reconnue au genre masculin qui a fait de lui un genre supérieur<sup>5</sup>.

Face à cette injustice linguistique qui a dominé pendant des générations, de nouvelles propositions ont vu le jour, dont la féminisation de la langue. En effet, l'idée de la féminisation de la langue fait, depuis quelques temps, l'un des sujets d'actualités les plus controverses et cruciales, elle a mis, de façon surprenante, peu de temps avant de déclencher une vive polémique, du fait qu'elle ouvre sur l'une des questions les plus sensibles et délicats à aborder, où s'y mêle beaucoup de subjectivité, à savoir les inégalités sociales basées sur la différence sexuelle.

La nouvelle proposition espère faire sortir la langue de son cadre ordinaire en s'opposant à ses normes actuelles, qu'elles comptent transgresser pour inventer un nouveau code qui permet de faire évoluer la langue et la synchroniser à l'organisation qui définit la société à l'heure actuelle. De ce point de vue, nous voudrions savoir, dans cet article, si la transgression des règles permet-elle vraiment de faire évoluer la langue ? Si rétablir l'ordre des genres dans la langue permet-il de rétablir l'ordre des sexes dans la société ? Qu'en disent-ils les spécialistes de langue ? Comment le voient-ils ?

Afin de répondre à notre problématique, il serait question dans les lignes qui suivent, d'aborder la question de la féminisation linguistique ainsi que ses principales stratégies, afin de discuter, les résultats de notre enquête du point de vue du public interrogé.

## 2. La féminisation linguistique : qu'est-ce que c'est ?

La féminisation linguistique répond un besoin langagier majeur qui se résume à l'absence de mots pour désigner des femmes, ce besoin apparaît plus clairement, lorsqu'il est question des noms de métiers, fonctions, titres et grades relatifs à la femme, où elle est obligée d'être désignée au masculin (ex. : une femme médecin...). A ce titre, la Commission terminologique chargée du vocabulaire concernant les activités des femmes explique que « *la féminisation des noms des professions et des titres vise à combler certaines lacunes de l'usage de la langue française* »<sup>6</sup>.

Pour ce faire, la féminisation linguistique met en action un ensemble de procédés linguistiques qui permettent de mieux représenter la femme dans la langue et le discours au même titre que son homologue masculin. D'un point de vue formel, la féminisation linguistique propose l'introduction de nouvelles normes lexicales et syntaxiques permettant de mieux manifester la présence de la femme<sup>7</sup>. Elle encourage le recours à des pratiques anciennes telles que la réhabilitation de l'accord de proximité ou celui en fonction du genre de la majorité, ou nouvelles, telles que le recours aux néologismes et/ou à la double flexion, etc. A ce sujet, Michael Lessard et Suzanne Zaccour distinguent dans leur manuel « *grammaire non sexiste de la langue française : le masculin ne l'emporte plus !* » entre sept stratégies principales qui, d'après les deux auteurs :

<sup>4</sup> Beauzée, Nicolas, *Grammaire générale, ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, A. Delalain, France, 1819, p.358.

<sup>5</sup> Eliane Viennot, 2014, *op. cit.*, p.20.

<sup>6</sup> Baider, Fabienne H., Edwige Khaznadar, et Thérèse Moreau, Les enjeux de la parité linguistique, *Nouvelles questions féministes* 26.3, 2007, p.8.

<sup>7</sup> Dumais Hélène, Edwige Khaznadar, Fabienne Baider, Louis-Laurence Larivière, Michèle Lenoble-Pinson, Gabrielle Saint-Yves, Thérèse Moreau, Pierette Vachon-l'Heureux et Céline Labrosse, De la féminisation des titres à la rédaction épicienne : regards croisés sur la parité linguistique, *Recherches féministes*, 2008, pp. 171.

« Se sont répandues en réponse à l'inefficacité des règles de base à représenter les femmes au sein de la langue. Ces stratégies visent notamment à attribuer une forme féminine aux noms qui n'en ont pas, ou dont la forme féminine actuelle est décevante »<sup>8</sup>

## 2.1 Les stratégies de la féminisation linguistique

Ces stratégies varient, selon Michael Lessard et Suzanne Zaccour, entre :

- **Le retour à des formes historique** : ex. : peintre/peintresse...
- **L'application des règles de base** : ex. : auteur/ autrice...
- **Selon l'usage** : ex. : professeur/professeure...
- **Le remplacement des substantifs** : ex. : homme-grenouille/femme-grenouille...
- **Les termes étrangers féminisés selon la langue d'origine** : ex. : caméraman/camérawomen...
- **Néologismes et nouvelles graphies** : ex. : entrepreneur·e·s...
- **Féminisation ostentatoire** : ex. : chasseresse au lieu chasseuse...

A cela s'ajoute d'autres stratégies, comme : l'usage des doublets, la réhabilitation de l'accord de proximité ou l'accord en fonction du genre de la majorité, la rédaction épïcène... qui dépassent, contrairement aux premières, le cadre de la structure lexicale vers une structure phrastique. On déduit donc, que la féminisation linguistique espère réaménager la langue en s'attaquant, à la fois, au lexique comme à la grammaire, accusée, à maintes reprises, d'être à l'origine du sexisme.

A ce sujet, on distingue aujourd'hui entre la féminisation lexicale et la féminisation syntaxique. D'un côté, la féminisation lexicale qui s'intéresse particulièrement au lexique et qui recommande l'usage des formes féminines, déjà établies ou nouvelles. D'un autre, la féminisation syntaxique qui vise une dimension plus importante, à savoir le texte et le discours, ou elle touche particulièrement aux règles d'accord en genre régissant ces derniers (les adjectifs, les verbes...) ; or, la féminisation syntaxique encourage également l'usage de la double flexion, autrement dit, l'usage simultanée des deux formes, féminine et masculine, (ex. : les citoyens et les citoyennes, les citoyens/citoyenne...), l'usage des termes génériques ou collectifs (ex. : le lectorat au lieu de les lecteurs et les lectrices) ainsi que l'usage des formes féminines graphiquement scandées (les commerçant·e·s, les commerçant(e)s, les commerçant·e·s...) <sup>9</sup>.

## 3. Méthodologie

### 3.1. Description du questionnaire

Le débat, sur les techniques permettant une représentation linguistique égalitaire des deux sexes, s'est vraiment développé, la raison pour laquelle nous avons jugé important de revenir, sur la question en interrogeant des spécialistes de ce domaine, en vue d'obtenir leur point de vue sur l'effectivité de ces nouvelles stratégies.

Afin de réaliser notre enquête, qui s'inscrit dans la continuité d'une recherche doctorale portant sur la féminisation linguistique, nous avons élaboré un questionnaire, qui s'adresse particulièrement à des spécialistes en linguistique et ses domaines d'application. Le questionnaire se compose de trois (03) sections, dont chacune d'entre-elles s'attache à une thématique précise (nous nous intéressons dans ce travail aux résultats rapportant à la première et la deuxième section se rapportant à la féminisation de la langue).

En somme, le questionnaire a été adressé à dix personnes dont cinq professeurs universitaires étrangers de trois pays francophones différents (la France, la Suisse et le Québec), ayant déjà

<sup>8</sup> Suzanne Zaccour, Michael Lessard, *Grammaire non sexiste de la langue française: le masculin ne l'emporte plus!*, M éditeur, Paris, France, 2017, p. 74.

<sup>9</sup> Julie Abbou, Arnold Aron, Maria Candea et Néomie Marginier, Qui a peur de l'écriture inclusive? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation Entretien, *Revue de sémio-linguistique des textes et discours* (44), 2018, p. 3.

travaillé sur la féminisation linguistique ainsi que cinq professeurs d'une nationalité algérienne spécialisés en linguistique et affiliés au département de français des différentes universités algériennes (Sétif, Bejaia, Constantine, Ain-Temouchent, Ourgla).

### 3.1.1. La première section : quel est le féminin de ... !

La première section que nous avons intitulée « quel est le féminin de ... ! » comporte deux questions qui ouvrent sur les difficultés de choix face à la pluralité des occurrences féminines que puisse avoir un nom ainsi que les motifs justifiant leurs choix.

#### 3.1.1.1. La première question : cochez la ou les bonne(s) réponse(s)

L'objectif de cette question est d'identifier, à partir des réponses de nos interviewés, les préférences de ces derniers quant aux choix entre les différentes formes féminines présentes mais aussi d'identifier les stratégies que prennent ces derniers en considération afin de former le féminin d'un nom. Pour ce faire, nous leur avons demandé de sélectionner parmi les variantes féminines proposées, celle qui convient le plus au nom masculin proposé, en ayant, bien évidemment, le droit d'y ajouter d'autres qui ne figurent pas parmi les choix.

Les réponses à cette question se trouvent présentées dans le tableau suivant :

**Figure N°1. Comparaison des variantes féminines sélectionnées par nos interviewés**

Pays / Item	France	Suisse	Québec	Algérie
Un auteur masculin	- Une auteure - Une femme auteur	- Une auteure - Une autrice	- Une auteure - Une autrice	- Un auteur - Une auteure - Une autrice - Une femme auteur
Un chercheur	- Une chercheuse	- Une chercheuse	- Une chercheuse	- Une chercheuse - Une femme chercheur - Une chercheuse
Un chef	- Un chef - Une cheffe	- Une cheffe - Un chef	- Une cheffe - Une chèfe	- Un chef - Une cheffe - Une chefesse
Un consul	- Une consule	- Une consule	- Une consule	- Une consule - Une consulesse
Un docteur	- Une docteure	- Une docteure - Une doctrice - Une doctoresse	- Une docteure	- Une docteure - Une doctoresse
Un entraîneur	- Une entraîneuse	- Une entraîneuse	- Une entraîneuse - Une entraîneuse	- Une entraîneuse - Une entraîneuse
Un maître	- Une maîtresse	- Un maître - Une maîtresse	- Un maître	- Un maître de conférences - Une maîtresse de conférences



Un médecin	- Une médecin	- Une médecin - Une médecine	- Une médecin	- Un médecin - Une médecin
Un membre	- Ce mot n'a pas de féminin	- Une membre	- Une membre	- Un membre - Une membre

Nous avons jugé important de revenir sur les manuels et les guides élaborés dans les trois zones francophones concernées afin d'orienter l'usage quant à la féminisation des noms. Cette étape nous permet de comparer les formes féminines que nos interviewés avaient choisi à celles que propose les guides en question (la norme). Pour ce faire, nous avons consulté pour chaque zone un ou plusieurs guides différents, dont :

- Femme j'écris ton nom, guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions publié en 1999 à la Documentation française ;
- Les mots de l'égalité – guide du langage féminisé et épïcène, publié par l'université de Lusane en 2018 ;
- Le guide de féminisation ou la représentation des femmes dans les textes (UQAM), guide d'écriture inclusive : pour une socialisation et une alphabétisation plus égalitaires des adultes (CDEACF) ainsi que inclusivement, guide d'écriture pour toutes et tous, publié par l'université de Montréal en 2019.

**Figure N°2. Comparaison des variantes féminines recommandées par les différents guides de féminisation consultés**

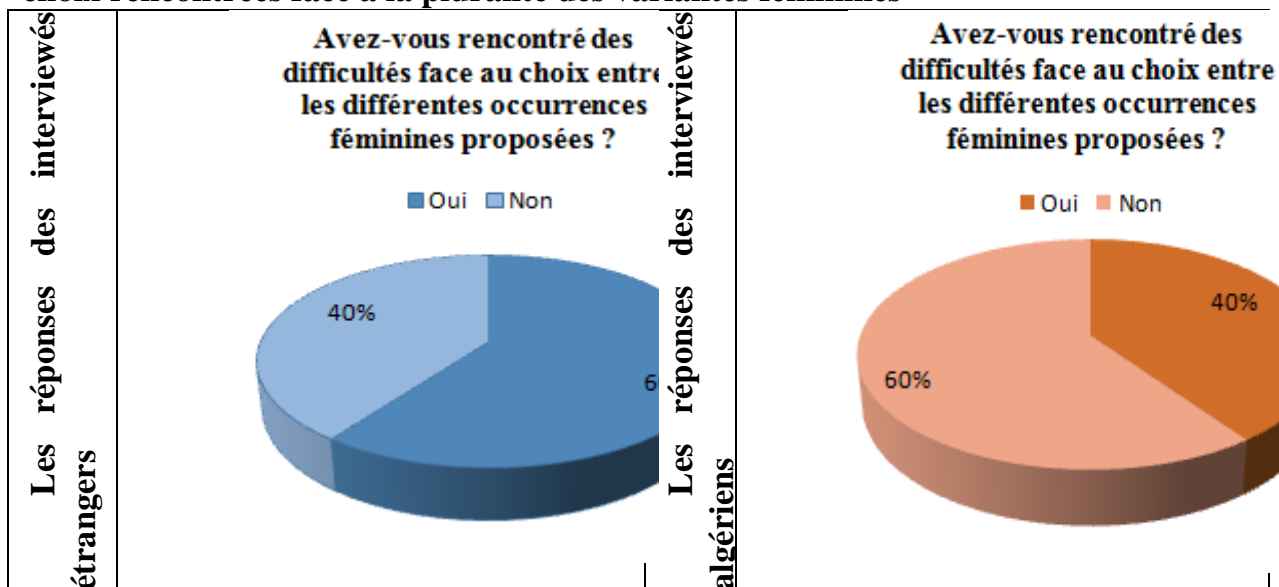
Item masculin	France	Suisse	Québec
<b>Auteur</b>	Auteur(e)	Auteure, auteur	Autrice, auteure
<b>Chercheur</b>	Chercheuse	Chercheuse	Chercheure, chercheuse
<b>Chef</b>	Cheffe	Cheffe, chef	Cheffe
<b>Consul</b>	Consule	Consule	
<b>Docteur</b>	Docteur, doctoresse	Docteur, docteure, doctoresse	Docteure
<b>Entraîneur</b>	Entraîneuse	Entraîneuse	
<b>Maître</b>	Maître, maîtresse	Maître, maîtresse	Maître
<b>Médecin</b>	Médecin(e)	Médecin	Médecin
<b>Membre</b>	Membre, membresse	Membre	Membre

On voit par les deux tableaux qu'il ya une correspondance entre les formes proposées par les guides et celles que nos interviewés ont choisies.

### 3.1.1.2. La deuxième question : avez-vous rencontré des difficultés face au choix entre les différentes occurrences féminines proposées ?

Par cette question, nous cherchons à savoir si les personnes interviewées ont rencontré des difficultés face au choix entre les formes féminines proposées (question 01).

Figure N°3. Comparaison des réponses de nos interviewés à propos des difficultés de choix rencontrées face à la pluralité des variantes féminines



A partir des réponses obtenues, nous avons pu déduire que l'hésitation ne marque pas seulement le choix face à la pluralité des formes féminines présentes, mais aussi le choix face à pluralité des sources auxquelles ils peuvent se référer, en d'autres mots, la majorité des personnes interrogées hésitaient entre la forme que propose le dictionnaire, celle qui prévaut dans l'usage ou celle qu'ils utilisent eux-mêmes au quotidien.

Par ailleurs, nos interrogés algériens trouvent que le choix entre les différentes formes féminines ne pose aucun problème, pour eux, toutes les formes sont employables.

### 3.1.2. La deuxième section : vers la féminisation de la langue

La deuxième section que nous avons intitulée « vers la féminisation de la langue ! » comporte trois questions dont l'objectif principale est de connaître la position que prennent nos interviewés quant à la question de la féminisation de la langue.

#### 3.1.2.1. La première question : selon vous, la langue française a-t-elle vraiment besoin d'être féminisée ?

Afin de savoir ce que pensent nos interviewés, des trois pays francophones choisis de la féminisation de la langue, nous leur avons demandé s'ils trouvent que la langue française, à son image actuelle, a besoin d'être féminisée. La majorité d'entre eux ont répondu « oui ». Selon ces derniers, il s'avère important de féminiser certains noms, comme c'est le cas du nom auteur ou écrivain, afin d'adapter la langue et le discours aux réalités sociales actuelles.

Par ailleurs, une seule personne (interviewés algériens) s'est montrée favorable à la féminisation de la langue. Selon elle, c'est le temps de revisiter les règles de la grammaire française.

Inversement, les autres trouvent que la langue française n'a pas besoin d'être féminisée, car elle possède déjà tous les moyens permettant de faire apparaître les deux genres, au surplus, l'introduction de nouvelles stratégies ne fait que compliquer la langue.

#### 3.1.2.2. La deuxième question : parmi ces stratégies, quelle(s) est/sont la/les stratégie(s) de féminisation qui permet/ permettent le plus de révéler la présence de la femme dans la langue et le discours ?

L'analyse des réponses associées à la première question (voire première section) montre que la féminisation dans les trois pays francophones précités s'effectue en fonction de deux stratégies majeure : le recours à l'usage ou la féminisation selon la règle de base. Afin de confirmer, ce que nous venons d'avancer, nous avons jugé nécessaire de demander aux interviewés de choisir parmi

les différentes stratégies, celle(s) qui permet(tent) de mieux manifester la présence de la femme dans la langue. L'ordre des réponses est le suivant :

- Le recours à l'usage (30%)
- Le retour à la règle de base (28%)
- Le retour à des formes historiques (12%)
- Le recours aux néologismes (12%)
- Le recours aux termes étrangers (6%)
- Le remplacement des substantifs (6%)
- La féminisation ostentatoire (/)
- Autres (6%)

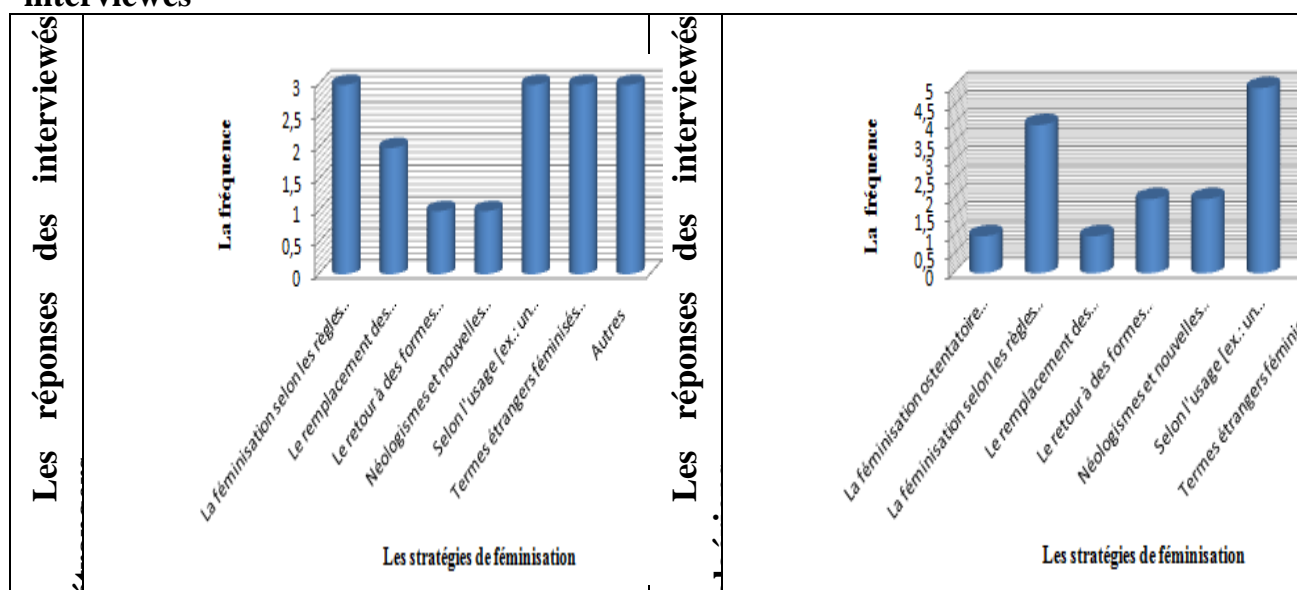
L'ordre des réponses introduites confirme bien ce que nous avons avancé concernant les stratégies jugées adéquates pour une représentation linguistique plus égalitaire des deux sexes.

Quant aux choix de nos interviewés algériens, l'ordre est le suivant :

- La féminisation selon l'usage (29%)
- Les règles de base (23%)
- Le retour à des formes historiques (12%)
- Le recours au néologisme et aux termes étrangers (12%)
- Le remplacement du substantif (12%)
- La féminisation ostentatoire (6%)
- Le remplacement du substantif (6%)

En comparant les réponses des deux côtés, on voit que les stratégies sélectionnées sont presque identiques. Des deux côtés, on peut facilement remarquer que le recours à l'usage définit la stratégie la plus soutenue, chose que confirme d'ailleurs l'analyse des choix de nos interviewés (voire la première question). On en déduit que, parfois, c'est l'usage qui oriente le processus de la féminisation. En d'autres mots, pour former le féminin d'un nom, nos interrogés s'inspirent plutôt des formes féminines qui sont d'usage courant (voire tableau 01) que des règles grammaticales qui font parfois preuve d'improductivité (quelques exceptions) face à l'exercice de féminisation.

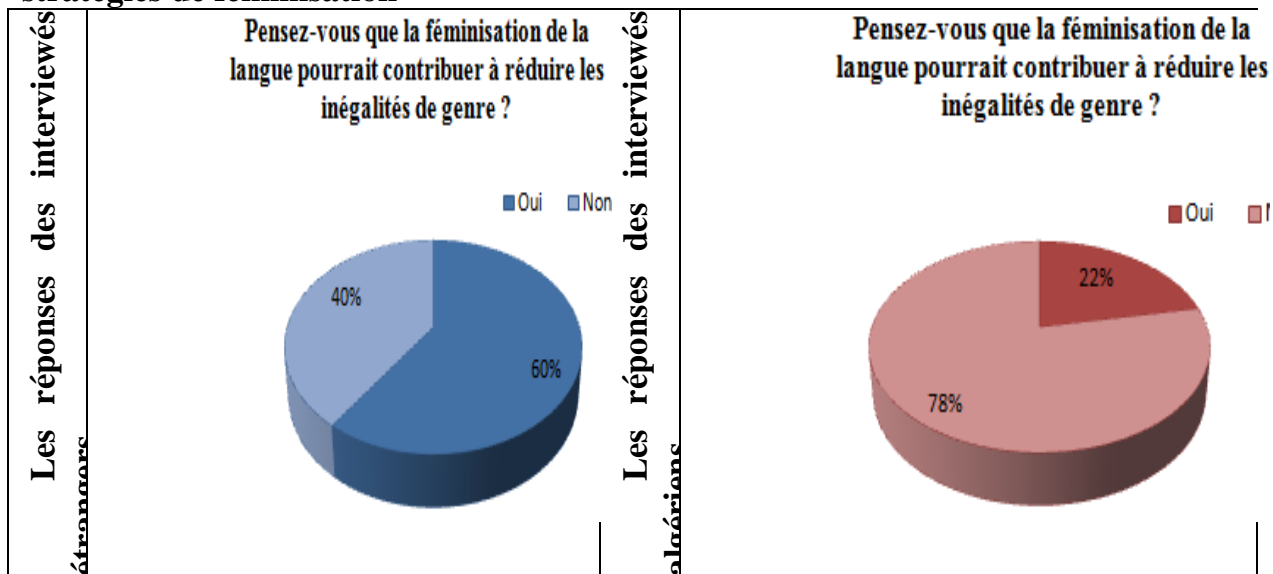
**Figure N° 4. Comparaison des stratégies de féminisation recommandées par nos interviewés**



**3.1.2.3. La troisième question : Pensez-vous que la féminisation de la langue pourrait contribuer à réduire les inégalités de genre ?**



Figure N°5. Comparaison des réponses de nos interviewés quant à l'efficacité des stratégies de féminisation



Il est évident que la langue exerce son pouvoir autour de l'homme et son environnement<sup>10</sup>, de ce point de vue, l'objectif de cette question est de savoir si la féminisation de la langue peut contribuer à réduire les inégalités de sexe dans la société. La majorité des répondants étrangers s'accordent pour reconnaître que la féminisation de la langue peut rééquilibrer les rapports de forces entre les deux sexes. Ces derniers trouvent, pour reprendre les mots de Claudie Baudino, qu'il y a une interdépendance l'ordre linguistique et l'ordre social<sup>11</sup>. Il s'avère, à cet égard, que veiller à assurer une meilleure représentation des femmes dans la langue garantit plus de visibilité et de considération aux femmes dans la société.

A l'inverse, les personnes ayant répondu « non » trouvent que la langue doit être abordée séparément des réalités sociales et culturelles. Selon ces derniers, la langue n'est qu'un simple moyen de communication entre les humains, elle n'est pas le monde en soi, c'est à elle d'adapter son système aux nouvelles réalités sociales.

La même question a été adressée à nos interviewés algériens dont la grande majorité trouve que les inégalités ne sont pas d'ordre linguistique, mais plutôt idéologique et/ou politique. Dans cette logique, pour qu'il ait une égalité sociale, il faut penser d'abord à une égalité socio-économique entre les deux sexes. Inversement, l'un d'entre eux s'est démarqué en soutenant l'idée selon laquelle l'égalité linguistique entraîne certainement une égalité sociale entre les sexes.

Pour mieux comprendre leurs prises de positions opposées vis-à-vis la féminisation de la langue, nous avons demandé à nos interviewés de justifier leurs réponses. La majorité des personnes ayant donné une réponse positive ont tenu à préciser qu'il ya une relation d'interdépendance entre le langage et les représentations qu'on a du monde extérieur, ce qui fait qu'une représentation objective du genre féminin dans la langue assure une meilleure reconnaissance à la présence de la femme et le rôle qu'elle joue au niveau toutes les institutions sociales.

<sup>10</sup> Nicolas Ballier, *Langues dominantes, langues dominées : à la mémoire de Gérard Dallez*, Publications de l'université de Rouen et du Havre, France, 2008, 274.

<sup>11</sup> Claudie Baudino, De la féminisation des noms à la parité : réflexion sur l'enjeu politique d'un usage linguistique, *Études de linguistique appliquée*, 142 (2), 2006, p.221.

En revanche, ceux qui ont répondu « non » trouvent que la langue est un instrument que l'homme possède et manipule à son égard et son besoin. Cela veut dire, en d'autres termes, que la langue est neutre de toute considération subjective, ou comme l'explique Patrick Charaudeau: « *la langue n'est pas sexiste, si l'on veut bien considérer que c'est le sujet parlant qui est à la fois maître et esclave de l'usage qu'il ordonne. Il peut alors ajouter à ses usages des relents de sexisme, mais il peut également y échapper par des usages intelligents.* »<sup>12</sup>.

#### 4. CONCLUSION

La présente étude ne prétend pas être exhaustive, elle vient tout simplement mettre la lumière sur un phénomène linguistique qui gagne, depuis quelques années, de plus en plus de terrain. Il s'avère que la féminisation a su s'imposer et marquer les pratiques langagières des locuteurs comme au Québec, où elle est devenue, d'un rythme accéléré, une revendication légitime qui répond non seulement à l'invisibilité des femmes dans la langue mais aussi une reconnaissance de l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie sociale, contrairement à la France, où elle pénètre peu à peu, face à la résistance de certaines institutions officielles. Cette image qu'on a, aujourd'hui, de l'état des lieux de la féminisation de la langue française au niveau de quelques pays francophones exclut de son cadre certaines variétés de cette langue, comme le français employé en Algérie, qui d'après les pratiques langagières de ses locuteurs, la féminisation semble systématique et ne pose aucun problème. Cela révèle donc que la résistance à cette dernière n'est pas une affaire de langue.

#### 5. Liste bibliographique:

##### • Livres :

- Daniel Elmiger (2008), *La féminisation de la langue en français et en allemand : querelle entre spécialistes et réception pour le grand public*, Honoré Champion, Paris, France.
- Nicolas Ballier (2008), *Langues dominantes, langues dominées : à la mémoire de Gérard Dallez*, Publications de l'université de Rouen et du Havre, France.
- Patrick Charaudeau (2021), *La langue n'est pas sexiste. D'une intelligence du discours de féminisation*, Bord de l'eau (Le), Lormont, France.
- Suzanne Zaccour, Michael Lessard (2017), *Grammaire non sexiste de la langue française: le masculin ne l'emporte plus!*, : M éditeur, Paris, France.
- Eliane Viennot (2018), *Le langage inclusif. Pourquoi ? Comment?*, Edition iXe, Donnemarie-Dontilly, France.
- Eliane Viennot (2014), *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Edition iXe, Donnemarie-Dontilly, France.

##### • Articles scientifiques :

- Baider, Fabienne H., Edwige Khaznadar, et Thérèse Moreau (2007), *Les enjeux de la parité linguistique*, *Nouvelles questions féministes*, 26 (3), pp. 4-12.
- Claudie Baudino(2006), *De la féminisation des noms à la parité : réflexion sur l'enjeu politique d'un usage linguistique*, *Études de linguistique appliquée*, 142 (2), pp. 187-200.
- Dumais Hélène, Edwig Khaznadar, Fabienne Baider, Louis-Laurence Larivière, Michèle Lenoble-Pinson, Gabrielle Saint-Yves, Thérèse Moreau, Pierrette Vachon-l'Heureux et Céline Labrosse (2008), *De la féminisation des titres à la rédaction épïcène : regards croisés sur la parité linguistique*, *Recherches féministes*, pp. 171-182.
- Julie Abbou, Arnold Aron, Maria Candea et Néomie Marginier (2018), *Qui a peur de l'écriture inclusive? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation* Entretien, *Revue de sémiolinguistique des textes et discours* (44).

<sup>12</sup> Patrick Charaudeau (2021), *La langue n'est pas sexiste. D'une intelligence du discours de féminisation*, Bord de l'eau (Le), Lormont, France, p.6.